



Technicien.ne d'intervention sociale et familiale- TISF

- **Etablissement** : ADMR Saint Brice en Cogles
- **Type de contrat** : CDI
- **Temps de travail** : Temps partiel
- **Lieu** : Maen Roch
- **Salaire** : 1730 EUR (€)

L'ADMR d'Ille et Vilaine

L'ADMR d'Ille-et-Vilaine, association de service à la personne, est composée de 47 associations locales, 1 fédération départementale, 620 bénévoles et près de 2 300 salariés administratifs et d'intervention.

Nous intervenons au quotidien sur l'ensemble du département, auprès des familles, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Parlons de vous...

Vous recherchez un métier qui a du sens et où l'humain est au cœur de vos préoccupations ;

Vous êtes diplômé.e d'un **DE TISF ou équivalent dans le champ du travail social** (DE Moniteur Educateur, BTS ESF, DE CESF, DE Educateur Spécialisé) ;

Vous êtes en capacité de rendre compte par la rédaction d'écrits professionnels ;

Vous êtes **autonome** et vous appréciez le **travail d'équipe et partenarial** ;

Vous êtes **bienveillant.e** et vous disposez des qualités d'adaptation ;

Vous avez le **sens de l'écoute** et vous savez faire preuve de **discrétion** (secret professionnel).

En tant que TISF, vous serez au cœur des interventions auprès des familles :

- Vous accompagnez les situations par votre analyse, votre évaluation et votre expertise (interventions au titre de la Protection de l'Enfance et du soutien temporaire à domicile de la CAF/MSA) ;
- Vous soutenez la famille dans sa fonction parentale et dans les actes de la vie quotidienne ;
- Vous favorisez l'insertion sociale des familles à travers les interventions à domicile et des actions collectives.

Travailler à l'ADMR c'est...

Bénéficiaire :

- D'une rémunération selon la Convention de la Branche de l'Aide à Domicile reprenant l'ancienneté sur le secteur et valorisant les diplômes ;
- D'un parcours d'intégration et de formations (chaque année près de 40% des salariés bénéficient d'au moins une formation) ;
- D'un accompagnement lors de votre prise de poste grâce à des doublons et du tutorat ;
- D'une voiture de service ou une indemnisation de vos frais kilométriques (0,43 € par km y compris trajet matin et soir) ;
- De temps d'échange en équipe (réunions de service, analyse de la pratique...).

Nos petits « plus » qui vous donneront l'envie de nous rejoindre :

- Des temps d'intégration formalisés pour vous accompagner dans votre prise de poste ;
- Des titres restaurant sous condition;
- Un smartphone disposant d'une messagerie professionnelle pour échanger entre collègues ;
- Des chèques cadeaux en fin d'année ;
- Une ambiance de travail conviviale et des équipes à l'écoute.

Rejoignez-nous, venez tenter l'expérience ADMR !